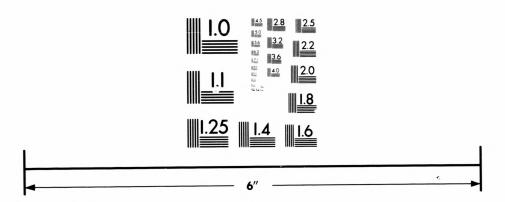


### IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

GIM FILL STATE OF THE STATE OF

Canadian



CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

#### **Technical Notes / Notes techniques**

origina featur	original copy available for filming. Physical questures of this copy which may alter any of the dé		itut a microfilmé le meilleur exemplaire ui a été possible de se procurer. Certains ts susceptibles de nuire à la qualité de la duction sont notés ci-dessous.
	Coloured covers/ Couvertures de couleur		Coloured pages/ Pages de couleur
	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur		Coloured plates/ Planches en couleur
	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées		Show through/ Transparence
	Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/ Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)		Pages damaged/ Pages endommagées
	Additional comments/ Commentaires supplémentaires		
	Bibliographic Notes / No	tes bibli	ographiques
	Only edition available/ Seule édition disponible		Pagination incorrect/ Erreurs de pagination
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents		Pages missing/ Des pages manquent
	Cover title missing/ Le titre de couverture manque		Maps missing/ Des cartes géographiques manquent
	Plates missing/ Des planches manquent		
	Additional comments/ Commentaires supplémentaires		

The im possible of the filming

The las contair or the s applies

> filmed institut

The ori

Maps of in one of upper lobottom following

nplaire Certains té de la The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate 'he method:

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

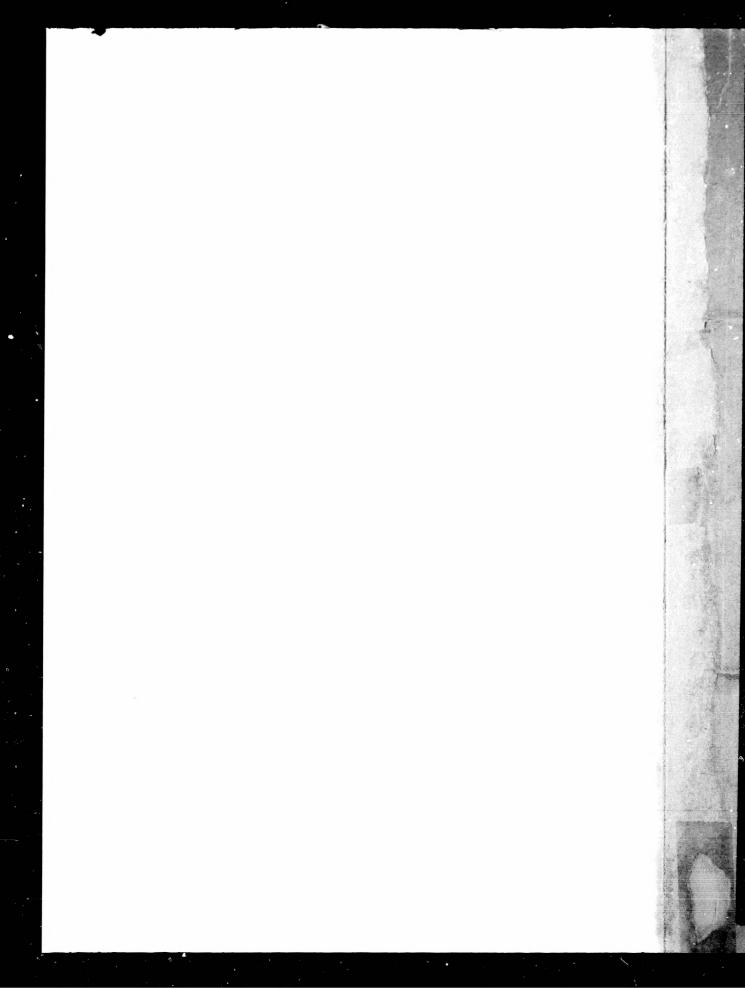
L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

1	2	3
	1	
	2	
	3	
1	2	3
A	5	6

uent



LES

# BOURREAUX

DEPHIS

## 1837 jusqu'a 1871

DÉTAILS INÉDITS

Sur leur Origine, leurs Actes, &c.

SOUVENIRS

DE

## L'INSURRECTION CANADIENNE

En 1837

PRIX:

5 Cents

### 868 \*\*\* LES BOURREAUX DEPUIS 1837 JUSQU'A 1871

Les malfaiteurs ont réussi parfois, par une vie de souffrances et d'expiation, à obtenir de la société l'oubli de leurs forfaits, mais jamais encore le bourreau n'a pu se débarasser de l'ostracisme qui. de toute éternité, le voue à la honte et l'opprobre.

C'est donc sans aucun scrupule que nous déchirons le voile qui a entouré les dernières exécutions, et que nous livrons au public le nom des bourreaux qui ont exécuté les arrêts qui frap-

paient les victimes des tribunaux.

Aujourd'hui, à la honte de notre siècle, l'on trouve encore des bourreaux, c'est peut être ce qui fait que la peine de mort se

maintienne aussi longtemps.

Du jour où il ne se présentera plus de bourreaux, la peine de mort sera rayée de notre code, mais il ne faut pas se le dissimuler, tant qu'il y aura des exécuteurs, elle sera forcément maintenue.

Que le bourreau refuse un jour de remplir ses devoirs, la peine de mort sera sans application, car jamais aucun shérif ne voudra faire lui-même l'ignoble besogne qui lui est cependant dévolue par la loi.

A Trois Rivières, il y a quelques années passées, un misérable qui avait tué sa mère, et tenté de massacrer son frère, était con-

damné par le tribunal à la peine de mort.

Le Shérif chercha longtemps, un mois au moins, quelqu'un pour exécuter la sentence. Ses démarches n'ayant été couronnées d'aucun succès, il allait donner sa démission, plutôt que de tremper ses mains dans le sang, lorsque se présentèrent deux jeunes mousses, qui, moyennant \$100, consentirent à se faire bourreaux.

L'exécution eut lieu, mais il fallait toute la force de la loi, pour faire échapper ces enfants à la vengeance de la population

toute entière.

En 1851, le shérif de Boston fut moins heureux, il dut luimême presser le bouton de la trappe dans laquelle a été englouti un médecin du nom de Webster, accusé d'avoir empoisonné Parker, un de ses rivaux en amour.

Sous une législation barbare, les supplices ont été en honneur, mais jamais cependant le bourreau n'a pu trouyer

grâce devant la société.

Partout il a été abhorré, le droit d'asile lui a été refusé, et

jamais il n'a eu droit au feu et à l'eau.

Autrefois, le bourreau ne pouvait élire domicile dans l'enceinte des villes, et comme personne ne voulait accepter son argent,—le prix du sang,—la loi lui donnait droit à une certaine dîme prélevée sur toutes les denrées mises en vente dans les marchés de la ville.

En Canada le bourreau se cache comme un malfaiteur, il a honte de lui-même, et essaie de se dérober à la réprobation pu-

blique.

Déchirons donc les plis de l'immense manteau noir dans lequel il s'abrite les jours d'exécution, et livrons au public ses ignobles traits.

L'été dernier, n'avez-vous jamais rencontré le matin, sur la rue Craig, de la rue Jacques-Cartier à la rue St Denis, (il ne dépasse que rarement ces deux rues,) ou bien encore devant la Station de Police du Carré Jacques-Cartier, un homme encore jeune, d'une remarquable misère?

Chapeau fantastique, déformé par l'usure et les accidents, longue redingote, datant d'un autre âge, trop étroite et éclabous-

sée de larges taches de boue, du haut au bas.

Les pantalons sont teints de graisse et de poussière et abominablement éfrangés.

Cette défroque est digne d'être étudiée, un acteur, bien cer-

tainement pourrait en tirer partie.

nces

aits.

icis-

oile

rap-

core

t se

eine

1881-

ain-

la

ne

ant

ble

on-

un

ées

de

PUX

lire

loi.

ion

ni-

en-

101-

en

rer

et

n-

8

u-

au

Ses pieds sont chaussés de savates de cuir, rougies et crevées, avec une toile d'araignée pour semelle. Un jour d'hiver, les pantalons qui tombaient moins que de coutume, m'ont montré ses pieds, ils étaient nus, mais cette affreuse misère n'inspire aucune pitié; cet homme a des regards qui, involontairement, vous font passer le frisson.

A travers ses haillons il montre une figure sillonnée par les stigmates indélibiles des vices les plus honteux; son regard fauve ne se fixe jamais sur personne; ses yeux injectés sont

entourés d'un affreux cercle rouge.

Son front est bas, ses cheveux à reflets bruns, mais dont il serait cependant difficile de préciser la nuance, viennent se séparer presqu'au milieu de sa tête, et couvrent entièrement ses tempes.

Son nez est court, sa bouche large, ses dents jaunes, son menton accentué et un collier de barbe rougeâtre dissimule une partie de son cou qui semble avoir quelque propension au goître.

Il maintient toujours entre ses dents, par un prodige d'équilibre, un débris de pipe en terre, affreusement noirci par le jus de la nicotine, il renvoie la fumée par larges bouffées et par son air de béatitude, semble être le plus voluptueux fumeur de Montréal.

Cet homme, lecteur, vous l'avez également souvent rencontré, souvent suivi peut-être, vous demandant qui avait pu le plonger dans une aussi affreuse misère, presque de nudité.

Cet homme, lectrice, a bien des fois passé à vos côtés, effleu-

ré votre robe, sans même attirer votre attention.

Jamais vous ne yous étiez douté que cet homme en haillons était le

#### LE BOURREAU DE MONTREAL.

Cet homme s'appelle Henry Canovan, le Shérif lui a reconnu une certaine habileté dans l'art de placer un nœud coulant au tour du cou d'un condamné, aussi est-ce à lui qu'ont été confiées les dernières exécutions. Toujours il s'est proprement acquitté de sa besogne et si l'agonie de Lee, le dernier supplicié, s'est un peu prolongée, il sait bien en rejeter la faute sur le médecin de la prison qui, affirme-t-il, "a voulu lui apprendre comment se placait une corde."

Henry Canovan est né de parents irlandais, il peut avoir aujourd'hui quarante deux ans. Il a passé une partie de sa jeunesse aux Etats Unis, et depuis dix ans environ qu'il a reparu à Montréal, sa maison a toujours été l'objet d'une surveillance particulière de la police.

Il s'est marié il y a cinq ans, avec une des plus glorieuses déesses de la ferme Logan, Catherine Fitzgerald, qui parait régulièrement tous les mois à une des deux cours. Quelquefois accusée d'ivresse, plus souvent encore de favoriser la prostitution.

Le repaire du bourreau est bien connu, c'est un antre immonde dans lequel nul n'ose pénétrer, si ce n'est la plus repoussante crapule des faubourgs. Il demeure au coin de la rue Gain et de la rue Ste. Catherine, dans un quartier où les plus hardis, vu le nombre restreint de notre police, n'osent pas pénétrer à une certaine heure.

Nous avons fouillé le casier judiciaire de Canovan; ses délits, quoique nombreux, ne sont pas importants.

Il a subi un nombre considérable de condamnations pour ivresse, et le 13 Janvier dernier, le tribunal du Recorder lui infligeait, ainsi qu'à sa digne moitié, trois mois de prison pour tenir une maison de prostitution.

Le vingt-huit du mois d'Octobre, il a été condamné pour ivresse à dix jours de prison, il était donc incarcéré peu de jours avant la dernière exécution.

Canovan jouit d'une grande popularité dans le monde des voleurs et des prostituées ; sa maison leur est toujours ouverte, c'est chez lui que se sont refugiés Ryan et O'Rourke, les deux échappés de la prison de Montréal.

Canovan ayant appris la sentence portée contre John Lee, pour le meurtre de Mme. Foster, par le tribunal de la Reine, est allé de suite trouver le shérif qui a accepté ses services, comme exécuteur de cet arrêt. Son droit d'ancienneté lui méritait la préférence sur tous les autres concurrents.

Il a surveillé l'établissement de la potence ; la construction ea avait été confiée à quelques détenus, qui rougissaient du triste travail qui leur était dévolu.

La veille, dès le matin, il s'était rendu à la prison, avait passé une partie de sa journée à étudier le fonctionnement de la trappe, et le soir s'était couché dans une cellule voisine de celle du condamné

Le lendemain, après l'exécution, craignant que la foule indignée ne l'attende au dehors des murs de la prison, il avait profité des ombres de la nuit pour reprendre le chemin de son antre affreux de la rue Gain. Publions maintenant les nobles états de service de Canovan. Il a fait à Montréal trois exécutions:

JEAN-BAPTISTE BARREAU, 1865. JAMES MACK, 1866. JOHN LEE, 1871.

l'a-

sait

70ir

en-

arm

nce

ses

rait

fois

itu-

im-

us-

ain

lis.

ra

ses

our fli-

nir

mr

irs

les

te.

ux

ee,

1e,

es,

r1-

on

du

sé

)e,

n-

ile

ut

on

On lui attribue également une exécution à St. Hyacinthe, ainsi que celle de WHELAN à Ottawa. Nos informations ne nous permettent pas d'affirmer qu'il ait fait la dernière.

Ces quelques renseignements suffiront à la curiosité des nos lecteurs, désormais le nom de Canovan se trouve la proie de l'indignation publique.

#### McGUINESS

a été le prédécesseur de Canovan ; craignant d'être victime de l'horreur qu'avaient soulevé ses nombreuses exécutions, il jugea prudent de se refugier aux Etats-Unis.

McGuiness était un joueur enragé, pour assouvir cette funeste passion, il a tout sacrifié. Ce que Canovan fait pour satisfaire son penchant pour l'ivrognerie, il l'a fait pour son amour effréné du jeu de cartes.

Tour à tour menuisier, ébéniste, journalier, il s'était fait chasser des différents ateliers où il était employé; il en était réduit à vivre d'expédients et accueillait avec joie la nouvelle de chaque exécution.

De son temps les bourreaux étaient plus rares, ou peut être les shérifs plus généreux; il ne faisait pas à moins de cinquante dollars la besogne que Canovan est aujourd'hui si satisfait de faire pour vingt.

McGuiness aimait beaucoup à causer, bien des gens ignorant les ignobles fonctions qu'il remplissait, se laissaient prendre au charme de sa conversation.

Il y a quelque dix ans, McGuiness alla à Trois-Rivières, exécuter un vieillard, convaincu d'avoir empoisonné sa femme.

L'affaire avait fait du bruit à Montréal, si bien que plusieurs de nos avocats, dont nous nous dispenserons de citer les noms, avaient eu la curiosité d'aller assister à l'exécution.

Au retour; sur le bateau, ils firent connaissance d'un garçon à la figure ouverte, aimable et enjoué, avec lequel, tout la durée de la nuit, ils ne cessèrent d'échanger des politesses de tout genre, cigares et sherry, etc...la rencontre, nous assure un témoin oculaire, fut même célébrée par une bouteille de champagne.

A Montréal les amis se séparèrent, jurant bien de se revoir encore.

Cette rencontre aurait peut-être eu des suites, 'si, quelques jours après, un des avocats n'avait appris du Shériff Boston à sa grande terreur qu'ils avaient eu le bourreau pour compagnon de route.

McGuiness étant toujours mis avec une certaine recherche, il était grand, bien membré, et avait les cheveux et la barbe rouges.

Il a fait une éxécution à Sorel, une à Trois Rivières, et, à Montreal celles de

A. BURNS, 1861 JOHN MAWN, 1865

Puisque nous faisons la généalogie des bourreaux, nous devons constater qu'en 1859 il n'en existait pas à Montréal un seul attitré.

#### L'EXECUTION DE BEAUREGARD

d'après les meilleurs renseignements, a été confiée à un bourreau mystérieux, personne sans en excepter le shérif, n'a connu son véritable nom.

La sentence venait d'être prononcée contre le misérable lorsque Mr. Boston, qui remplissait à cette époque les fonctions de shérif, recut dans ses bureaux la visite d'un inconnu, qui lui

demanda la faveur d'un entretien secret.

Après s'être bien assuré que ses paroles ne pouvaient être entendues, le visiteur se pencha vers le shérif, lui exposa d'une voix déchirante sa profonde misère, lui parla des larmes que la faim faisait verser chaque jour à ses enfants, et termina par lui demander d'être choisi, de préférence à tous les autres, pour exécuter Beauregard.

Le Shérif fit droit à sa demande, et le pauvre diable fit l'exécution. Cependant, après avoir touché le prix du sang, honteux de porter à sa famille un argent provenant d'une aussi ignoble source, il but à outrance pendant toute la nuit, et le matin, alourdi par les fumées de l'ivresse, alla se jeter sous les roues de

la voiture d'un cultivateur de la Côte St. Louis.

Il fut transporté à l'Hôpital où il succombait le lendemain. C'est ainsi qu'est mort un des bourreaux de Montréal.

#### GUIRE.

Guire n'a pas laissé de bien profonds souvenirs, sa vie est restée un mystère pour tous.

Grand, maigre, décharné, la figure pale, les cheveux déme-

surément longs, il avait l'air d'un spectre.

Il avait été autrefois employé comme garçon de peine dans une maison de gros de Toronto; ayant abusé de la confiance de ses patrons, il avait été condamné à un emprisonnement de deux ans, c'est après avoir subi cette peine qu'il arrive à Montréal.

Il a fait une exécution à Québec, une à Toronto, et c'est lui qui s'est chargé à Montréal de celle de Desforges et de la femme

Belisle, coupables du crime odieux de St. Jérome.

Il a déployé à ce moment le plus épouvantable sang froid. les sanglots affreux que poussait les suppliciés ne l'ont pas ému.

Après cette exécution, il a dû longtemps se cacher pour échapper à l'indignation de la pepulace, qui avait perdu l'habitude de ces affreux spectacles. Depuis 1839, en effet, la potence n'avoit pas été dressée.

Guire a disparu sans laisser de traces, il n'avait aucun parent

à Montréal.

, et, à

nous al un

rreau u son

e lorsns de ui lui

d'une que la par lui s, pour

it l'exéonteux ignoble matin, oues de

lemain.

vie est

x déme-

ne dans iance de de deux tréal. c'est lui a femme

ng froid, pas ému. her pour lu l'habii potence

in parent

#### HUMPHREY.

Nous sautons de vingt ans en arrière, pour arriver à l'époque sanglante de la rebellion, l'échafaud était dressé en permanance, la cour martiale siégeait nuit et jour et Humphrey que nos pères ont vu se dresser souvent sur la potence à coté du condamné, exécutait les arrêts.

Humphrey avec un effrayant cynisme, brayait le mépris public, lui seul parmi les bourreaux a refusé de dérober ses traits sous le grand manteau noir.

Il était taillé en hercule, très obèse, et quoique n'étant atteint d'aucune infirmité, il marchait courbé sur un bâton.

Les enfants se reculaient en frémissant à son approche, car personne n'ignorait alors qu'elles étaient ses ignobles fonctions.

Personne ne connaissait sa demeure, il courait sur son compte, dans le peuple les légendes les plus curieuses. Il n'a jamais essayé de se cacher et, chose vraiment étrange, on n'a jamais essayé de le frapper dans les rues. Ils exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une telle terreur, que les plus hardis, même en nombre, n'auraient pas voulu combattre contre un tel adversaire.

Voici les noms des glorieux martyres de nos libertés, souillés par les mains du bourreau Humphrey.

21 Décembre 1838.

J. N. CARDINAL, N.P. JOSEPH DUQUET, Etudiant en droit.

18 Janvier 1838.

T. THÉOPHILE DECOIGNE.

J. B. ROBERT.

AMABLE TANGUET.

F. X. HAMELIN.

15 Janvier 1838.

Le Chevalier F. X. THOMAS de LORIMIER. FRANCOIS NICOLAS. PIERRE REMI NARBONNE. AMABLE DAUNAIS CHARLES HINDELANG

Humphrey est mort à Montréal, en 1847; c'est le seul bourreau qui soit mort dans nos murs.

